



7. Remplacement du système de chauffage de la grande salle à Cheyres avec crédit y relatif

Fiche de projet

Nom du projet	Remplacement du système de chauffage de la grande salle de Cheyres	N° projet	N° Infra 2019/2
		N° invest.	N° CG 2019/5
Mandant	Conseil communal	Chef de projet	Dominique Rosset Blanc

Préavis				
Service	Nom responsable	Date	Préavis	Commentaire
Conseil communal	Dominique Rosset Blanc	29.04.19	OK	
Finance	François Guerry	25.04.19	OK	Financé par les liquidités courantes

1. Contexte

Depuis décembre 2018, la chaudière de la grande salle de Cheyres connaît des fréquentes pannes qui ont pu être réparées. Mais, dès février de cette année, les pannes se sont doublées de fuites d'eau dues à une fissure au fond de la chaudière. Diverses interventions du chauffagiste ont toutefois permis de la maintenir en activité. En mars, un colmatage de la fissure a rallongé de quelques semaines la durée de la chaudière avant que les fuites reprennent, plus abondantes. Du moment que nous arrivions à la fin de la période de froid, nous avons pris la décision de ne pas faire les frais d'un nouveau colmatage, éphémère. Un système électrique a été installé récemment sur le boiler afin de garantir de l'eau chaude. La chaudière est définitivement hors d'usage.

Au vu de l'état irrécupérable de la chaudière, nous avons étudié diverses solutions de remplacement.

D'un point de vue strictement financier, le remplacement de la chaudière par une chaudière comparable, à mazout, serait bien évidemment favorable, du moins sur le court terme. Le coût du remplacement se situerait autour des CHF 35'000.-.

Cependant la loi sur l'énergie, en vigueur depuis août 2013, met en évidence les « devoirs de l'Etat et des communes » en matière de recours aux énergies renouvelables et, dans son article 5, leur devoir d'exemplarité, d'autant plus si les solutions pratiques et techniques existent. En regard de la loi, le statu quo d'une solution mazout n'est pas justifiable.

2. Description du projet en bref :

Dans l'optique de développement durable, le Conseil communal a donc saisi l'opportunité d'investir sur un système de chauffage à long terme qui implique un changement de chaudière ainsi qu'un aménagement des locaux de stockage. Nous avons comparé le système de chauffage aux pellets et celui aux plaquettes forestières (copeaux). Ces variantes nécessitent toutes les deux des adaptations des locaux de la chaufferie et du local de stockage. Ces modifications sont faisables : la taille des locaux est suffisante.



La solution des plaquettes forestières nous a semblé préférable :

- Notre commune fait partie de la Corporation forestière qui peut nous assurer la livraison de bois local
- Après analyse des lieux, il apparaît que les plaquettes forestières pourront être « soufflées » à l'intérieur du local de stockage : il ne sera donc pas nécessaire de creuser une fosse d'accès pour procéder au remplissage – ce qui est un net avantage en termes d'aménagements
- Les coûts des copeaux au kW/énergie sont inférieurs à ceux des pellets : env 5,9 cts contre 7 à 7,5 cts pour les pellets et 11 pour le mazout. On estime à 5'000.- le coût annuel du « carburant » copeaux. A titre de comparaison, la consommation annuelle de mazout de la salle est de 8'000 litres.

3. Données techniques:

- Travaux préparatoires (avec notamment perçage d'une porte d'accès, vidange du mazout, dégazage et démontage de la citerne et de la chaudière, taxes d'évacuation)
- Aménagement du local de stockage (construction de murs intérieurs avec porte d'accès, ouvertures sur l'extérieur pour aération et remplissage par soufflerie)
- Réaménagement du local de chaudière avec passage du conduit à copeaux depuis le local de stockage
- Achat et installation de la chaudière et boiler
- Adaptation de la cheminée et de l'installation électrique, isolation
- Frais secondaires (taxes, enquête restreinte, honoraires d'architecte, divers et imprévus)

4. Coûts du projet :

Des demandes d'offre sont en cours.

Trois offres concernent l'achat et installation du système de chauffage en lui-même.

Deux offres concernent les travaux de maçonnerie et aménagement des locaux.

Toutes les offres ne nous sont pas encore parvenues ce jour.

Madame Sandrine Rossel, architecte, nous a cependant remis un inventaire des postes et des coûts estimatifs dont certains sont déjà confirmés.

Ceux-ci se montent à 130'000.- répartis ainsi :

• Travaux préparatoires (démolition, démontage citerne, évacuation +taxes liées)	CHF	20'000.-
• Aménagement des locaux, aménagements intérieurs (maçonnerie, revêtement des sols, portes, électricité...)	CHF	26'000.-
• Achat et installation du système de chauffage	CHF	65'000.-
• Frais secondaires + honoraires + divers et imprévus (12'500.-)	CHF	<u>19'000.-</u>
	TOTAL HT	CHF 130'000.-
	TVA 7.7%	CHF <u>10'000.-</u>
	TOTAL TTC	CHF 140'000.-



5. Gains à l'issue du projet

Description	Gains qualitatifs	Échéance
Bénéficiaire d'un système de chauffage des locaux et de l'eau à la grande salle	Investissement dans un système d'énergie durable	Automne 2019

6. Informations complémentaires :

- Le projet de remplacement du chauffage nécessite une enquête restreinte
- Les délais de livraison sont de 8 semaines
- Ce remplacement n'aura aucun impact sur l'extérieur du bâtiment
- Il est compatible avec l'installation ultérieure éventuelle de panneaux solaires pour fournir l'eau chaude
- En annexe : photos de l'actuelle chaudière et du futur local de stockage + plan de situation des locaux

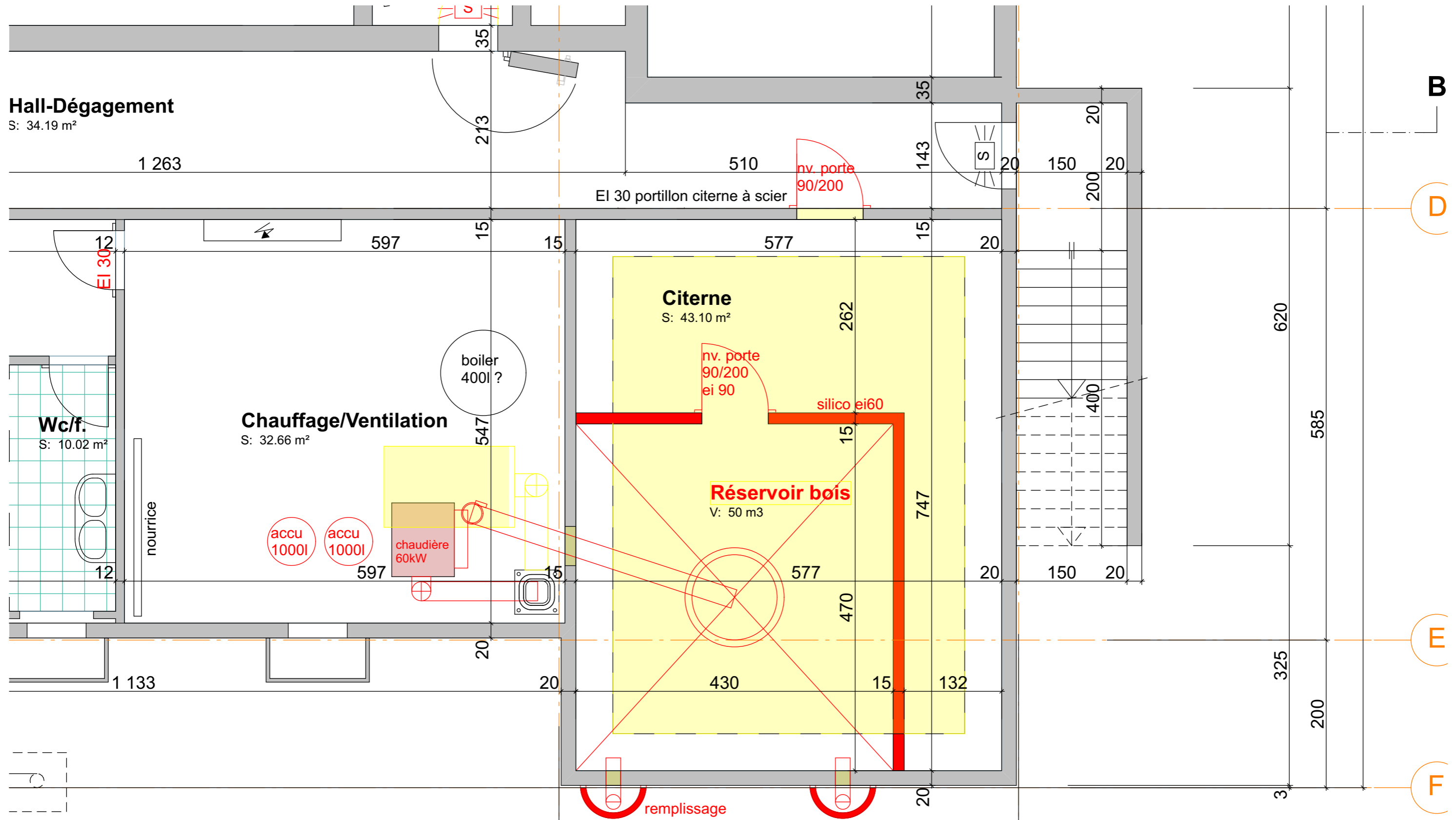
Demande de crédit :

Le Conseil communal vous demande l'octroi d'un crédit de 140'000.- pour le remplacement du système de chauffage de la Grande salle de Cheyres, désormais inutilisable, par un système de chaudière à plaquettes forestières (copeaux).

Les coûts seront financés par les liquidités courantes.

Cheyres-Châbles, avril 2019
Dominique Rosset Blanc, Conseillère communale

Annexes : photos



REMPACEMENT DE CHAUDIERE (de mazout à bois déchiqueté)		ENQUETE (E)
rte de la Gare 10 - 1468 CHEYRES		
2047- E002	ECH.....1:50.....	
	FORMAT.....A3./30/42.....	
PLAN SOUS-SOL	DATE DE L'ORIGINAL.....	
	MODIFICATIONS.....28.04.19.....	
ARCHITECTE	RTE D'YVERDON-LES-BAINS 304 CH - 1468 CHEYRES rosselarchitecture@bluewin.ch +41 79 342 72 33	ROSSEL ARCHITECTURE & MEDIAS Sàrl
MAITRE DE L'OUVRAGE	COMMUNE DE CHEYRES-CHABLES	





